

Les Synthèses du Lab 2025

Comment mieux mobiliser l'innovation sociale dans la fabrique des politiques publiques au service de la transition écologique et solidaire ?

JOSÉ CONSUEGRA FONTALVO – MARIUS LE NŒÉ – CALISTA PEREZ –

03/06/2025

Comment mieux mobiliser l'innovation sociale dans la fabrique des politiques publiques au service de la transition écologique et solidaire ?

Master Stratégies Territoriales et Urbaines

José Dario CONSUEGRA FONTALVO

Marius LE NŒÉ

Calista PEREZ

Clara ROCHE

Synthèse du Lab

Année 2024/2025

Contenu

01 Partenaire

02 Méthodologie

03 Enjeux

04 Principaux Résultats

05 Enseignements

Preface

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif remarquable conduit par Calista Perez, Marius Le Noë, José Consuegra Fontalvo et Clara Roche. Ils ont relevé ensemble un défi de taille en réalisant une étude pour l'Avise sur un sujet difficile.

Ils sont parvenus à se familiariser rapidement avec des concepts scientifiques et enquêtes de terrain comparative, en tenant à exprimer leur attachement à la portée critique et enrichissante des sciences sociales.

La réussite de leur projet tient en premier lieu à leurs propres compétences et à leur autonomie collective, mais aussi, il faut le souligner, à la qualité de la relation entre l'École urbaine et l'Avise. En tant que tuteur de ce projet collectif, ce fut un réel plaisir d'être associé à cette aventure, en jouant bien souvent davantage un rôle d'observateur que de guide !

Clément Pin, Tuteur du projet de SciencesPo

XXX à compléter quand reçu

Alexis Bouges, Référent de l'Avise

Le partenaire

L'AVISE est aujourd'hui un acteur clé de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en France. Créée en 2002 à l'initiative de la Caisse des Dépôts et de partenaires publics et privés, l'AVISE est un organisme d'intérêt général chargé de soutenir le développement de l'ESS et de l'innovation sociale (IS) sur le territoire français. L'AVISE agit comme agence d'ingénierie au service des porteurs de projets, des structures de l'ESS et des accompagnateurs. Elle se présente comme un intermédiaire stratégique et central, entre les porteurs de projets et les acteurs publics ou privés qui les soutiennent. Pour ce faire, elle mène à bien plusieurs grandes missions : elle outille et accompagne les acteurs de l'ESS dans toutes les étapes de leur développement (idée, création, consolidation, changement d'échelle) ; elle structure les filières d'accompagnement à l'échelle nationale et locale ; elle valorise les initiatives innovantes et anime des communautés de pratiques ; elle produit et diffuse des ressources, études, guides, cartographies et retours d'expériences. Enfin, elle finance de nombreux acteurs notamment grâce au fonds européen FSE+.

L'AVISE bénéficie de ce fonds notamment parce qu'elle est depuis plusieurs années, mandatée par l'État en tant que centre national de compétences de l'ESS dans le cadre du projet européen BIRDS (Boosting Initiatives & Resources to Develop Social Innovation). Cette initiative fait travailler la France et l'AVISE en consortium avec d'autres pays et centres de compétences nationales (l'Espagne, la Suède et la Portugal) afin de faire émerger une approche comparative des bonnes pratiques au sein des différents écosystèmes d'innovation sociale. Notre projet s'est ancré dans le cadre et les objectifs de cette initiative européenne.

Finalement, et de manière conforme à l'intitulé initial de ce projet, l'AVISE s'inscrit dans une dynamique de transition écologique et solidaire. Elle œuvre pour une ESS durable et structurée, capable de répondre aux défis contemporains : lutte contre les inégalités, développement territorial, transition énergétique, inclusion professionnelle... Parmi ses actions phares, on trouve le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), qu'elle coordonne au niveau national, ou encore l'animation des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE). Il s'agit donc d'une structure pilier de l'écosystème de l'ESS et par conséquent de l'IS en France qui contribue activement à faire de l'ESS un levier de transformations sociales et économiques.



Pour en savoir plus

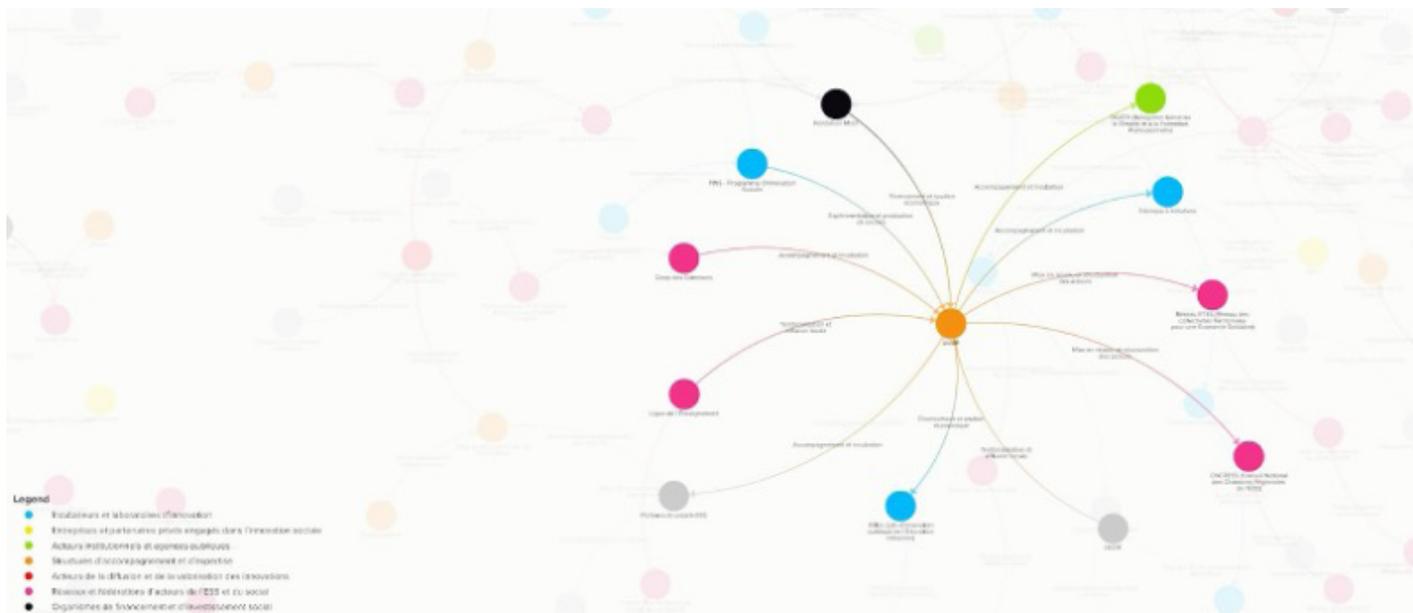


La méthodologie

Un long travail méthodologique : entre revue de littérature, entretiens semi directifs, cartographie et études de terrain

Afin de répondre à la commande de l'AVISE, nous avons divisé notre année en deux phases de travail complémentaires. Au cours du premier semestre, nous avons réalisé une revue de la littérature, permettant de situer notre travail dans le champ académique de l'innovation sociale et sa relation avec l'économie sociale et solidaire. Cette revue de la littérature a servi de préalable à la construction d'analyses plus poussées, en fixant les concepts clés et les différentes acceptions de l'IS. Cette phase de recherche documentaire a été complétée par une première session d'entretiens avec des acteurs dits nationaux, visant à bâtir une vision générale des interactions entre les différents acteurs et structures de l'IS en France. Dans ce cadre, plusieurs acteurs ont été auditionnés, dont certains issus des directions publiques telles que l'ANCT ou la DGEFP ; des incubateurs tel que La Fondation la France s'engage ; des agences de financement comme l'ADEME ; des acteurs de la recherche, et des structures mixtes comme Ellyx ou la chaire de l'ESS de SciencesPo Bordeaux.

A partir de cette première phase d'entretien, il a été plus aisé de saisir les multiples liens irriguant les écosystèmes d'IS et de bâtir une cartographie indicative. Nous avons donc réalisé cette cartographie qui visait à répertorier et analyser les acteurs impliqués dans l'innovation sociale soutenue par les pouvoirs publics en France, ainsi que les relations qui les relient, dans le but de mieux comprendre les dynamiques de coopération, de financement et de structuration des écosystèmes de l'IS. Ce travail nous a par ailleurs permis de mettre en évidence les synergies existantes et les complémentarités entre acteurs mais aussi le caractère étanche de certaines sphères.



A partir du second semestre, nous avons effectué trois enquêtes de terrain, en nous appuyant sur les traits saillants de la littérature, ainsi que sur les premiers échanges avec les acteurs de l'IS. Volontairement, nous avons choisi trois terrains métropolitains : Nantes, Lyon et Marseille. Ils comportent un intérêt manifeste pour notre étude, car ils accueillent une grande diversité de projets et mettent en jeu des écosystèmes riches à étudier, avec beaucoup d'interconnexions. Par ailleurs, il nous semblait pertinent de sélectionner des terrains de taille relativement similaires, afin de pouvoir les comparer plus facilement lors de la phase analytique.

En nous rendant sur les terrains, nous avons pu à la fois nous entretenir avec des acteurs diversifiés et observer les lieux de travail et les pratiques. Nous avons décidé de choisir des entités de types variés, allant des structures publiques des collectivités territoriales, aux associations, en passant par les incubateurs et structures dédiées à l'ESS. Nous avons utilisé un modèle d'entretien que l'on pourrait qualifier de semi-directif. Nous élaborions en effet une grille de questions pour chaque acteur, que nous adaptions sur le moment en fonction des échanges et de ce qui semblait le plus pertinent à aborder. Il s'agissait d'interroger les pratiques des personnes rencontrées, en questionnant l'ancrage territorial et le décloisonnement des relations entre les différents acteurs de chaque écosystème, et les liens avec la puissance publique plus spécifiquement.

En saisissant les discours et les expériences de chacun, nous avons donc pu retracer les liens existants entre les nombreux acteurs, ou au contraire les tensions et l'étanchéité parfois persistante. Cette phase de l'étude a finalement permis une montée en généralité analytique grâce à la confrontation de l'ensemble des informations auxquelles nous avons eu accès.

Une brève présentation des 3 terrains étudiés

Les villes étudiées présentent toutes des spécificités territoriales différentes. A Nantes par exemple, l'ESS est très développée, et les collaborations avec les structures publiques sont fortes, notamment avec Nantes Métropoles ou l'Université de Nantes. Ce terrain nous semblait particulièrement intéressant car il se distingue par une longue tradition de solidarité locale et un tissu associatif, coopératif et militant, qui a permis à l'IS de profondément s'y ancrer. À Nantes, l'IS n'est pas seulement perçue comme un levier économique mais comme un véritable principe d'action publique et de transformation, favorisant la co-construction, l'expérimentation et l'apprentissage à partir des réalités locales. La structure des Ecosolies est particulièrement importante sur ce territoire, car elle agit comme une « tête de réseau » qui organise le tout, et met en relation les différents types d'acteurs.

A Lyon en revanche, si les écosystèmes d'IS paraissent cohérents et très bien implantés, ils relèvent souvent d'alliances relativement instables entre des acteurs très différents. Les acteurs privés de l'IS contribuent beaucoup à la production de l'action publique grâce à une volonté politique forte, mais sans vraiment bénéficier d'un accompagnement continu, ou de financements stables. Plusieurs conceptions de l'IS sont intéressantes à étudier à Lyon, qui constitue un terrain hétérogène : d'un côté une innovation sociale fondée sur la co-conception sur le long cours, et

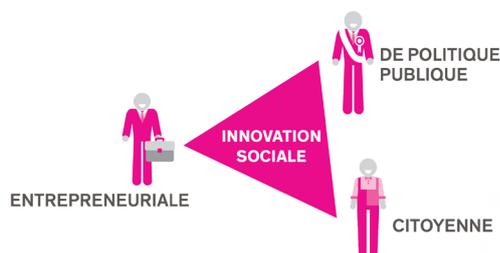
de l'autre une innovation sociale plus « entrepreneuriale », centrée sur les porteurs de projets et l'économie sociale et solidaire.

A Marseille enfin, les besoins sociaux sont importants. Cela a poussé la ville à adopter une position avant-gardiste sur les innovations sociales et leur accompagnement, avec de nombreuses solutions uniques, mais avec des liens de collaboration parfois toujours fragiles. L'IS est portée par une diversité d'acteurs – associations de quartier, collectifs citoyens, structures culturelles ou solidaires – souvent en dehors des cadres institutionnels classiques, sur un mode d'alliances "bricolées". Contrairement à Nantes, où l'IS est structurée et soutenue par les pouvoirs publics, Marseille se développe plutôt dans une logique de résistance ou de substitution face à des défaillances de l'action publique, ce qui engendre un écosystème fondé sur le relationnel.



Les enjeux

Face à la montée des inégalités, à l'épuisement des modèles économiques productivistes et à la crise écologique globale, l'innovation sociale (IS) s'impose depuis les années 1970 comme une réponse alternative aux limites de l'action publique traditionnelle. Elle incarne une tentative de transformation des modes de production, de gouvernance et de solidarité, en mobilisant les dynamiques locales, les savoirs citoyens et les capacités de coopération intersectorielle. Dans un contexte où s'impose la nécessité d'une transition écologique juste et solidaire, l'IS propose des réponses collectives et inclusives souvent co-construites avec les populations concernées. Toutefois, derrière cet engouement pour un concept aux contours encore flous, se dessine un enjeu fondamental : comment faire système ? Comment éviter que les multiples initiatives restent fragmentées, isolées ou instrumentalisées, et comment construire un véritable écosystème décloisonné de l'innovation sociale, à même de soutenir les transitions de manière structurelle et pérenne ?



C'est bien ici que réside l'enjeu de ce travail. L'ESS et l'IS sont de plus en plus reconnues comme vecteurs de solutions pour les grands défis socio-économiques et environnementaux auxquels nous faisons face.

À partir des années 2000, sous l'impulsion de la Commission européenne, l'IS fait l'objet d'une institutionnalisation progressive en France. Le rapport parlementaire Vercamer (2010) appelle à sa reconnaissance pleine et entière comme levier de transformation publique, tandis que la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) introduit pour la première fois une définition juridique de l'innovation sociale. Celle-ci est présentée comme l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits, en impliquant activement les bénéficiaires. Néanmoins, cette définition ouvre la porte à des interprétations divergentes : certaines approches mettent l'accent sur la logique entrepreneuriale et l'impact social mesurable, d'autres insistent sur la co-construction démocratique, l'expérimentation ascendante et le réencastrement de l'économie dans le social. Au-delà de ces divergences, nous avons cherché à comprendre l'IS comme outil vecteur de transformations des politiques publiques et des manières dont se façonne et se construit l'action publique.

Dans ce contexte, le décloisonnement des écosystèmes d'innovation sociale apparaît comme un impératif. Il suppose de penser la coopération non seulement entre structures d'un même territoire (acteurs de l'ESS, administrations, citoyens, chercheurs...), mais aussi entre niveaux de gouvernance. L'intermédiation territoriale, la mutualisation des ressources, la reconnaissance des savoirs citoyens, et la création de cadres d'expérimentation souples sont autant de leviers à activer. L'AVISE, par son positionnement intermédiaire entre acteurs publics, parapublics et associatifs, joue ici un rôle stratégique en accompagnant la montée en compétence

des porteurs de projets, en cartographiant les initiatives et en favorisant le dialogue entre mondes professionnels distincts. L'enjeu de notre travail était donc de fournir une connaissance théorique et empirique pour outiller encore davantage l'AVISE dans ces rôles. Nos études de terrain ont alors permis de dresser un constat des bonnes et mauvaises pratiques en lien avec l'action publique et le décloisonnement. Nous avons fait remonter ces observations et analyses auprès de l'AVISE pour qu'ils puissent expérimenter de nouvelles politiques de collaborations.

Nous nous sommes notamment rendu compte que malgré la démocratisation de l'ESS et de l'IS, l'hybridation entre IS et politiques publiques reste inaboutie : la gouvernance multi-acteurs, bien que promue, peine à se traduire concrètement dans les pratiques. En effet, à travers les entretiens menés avec des acteurs nationaux liés à l'IS, plusieurs tensions sont apparues : le cloisonnement des services administratifs, la faible culture commune de l'innovation sociale, le manque de coordination entre les échelons territoriaux, ou encore les rapports ambigus entre financeurs publics et initiatives citoyennes. De la même manière, l'innovation sociale publique peine à dépasser une logique de pilotage par projet. Dès lors, la standardisation induite par les appels à projets, la rigidité des cadres réglementaires, ou encore l'insuffisante formation des agents publics limitent la portée transformatrice de l'IS. Dans ce cadre-là, nous avons fait remonter une série de recommandations (que nous listerons ci-après) pour tenter de parvenir à surmonter ces obstacles.

Les principaux résultats

Pour arriver à cette série de recommandations, nous nous sommes appuyés sur les premiers entretiens, à la lumière de la revue de littérature. Nous avons pu questionner les acteurs sur les situations de blocage ou d'étanchéité. Ce sont cependant, les études de terrain et surtout la confrontation des analyses des 3 terrains qui nous ont permis de dresser des constats territoriaux et par la suite d'élaborer ces recommandations. Nous allons donc ici dans un premier temps synthétiser les analyses faites de manière individuelle sur les trois territoires avant de lister les 12 recommandations communiquées à l'AVISE.

Le décroissement : un objectif partagé aux aboutissements toujours limités

A Nantes, loin d'être une injonction managériale ou un mot d'ordre abstrait, le décroissement se manifeste par une pluralité de pratiques concrètes, d'arrangements subtils, et de formats hybrides qui permettent de mettre en relation des mondes à l'origine éloignés. Ce décroissement opère d'abord à travers des interfaces intersectorielles, que des acteurs comme la CRESS (Chambre Régionale de l'ESS) ou les Écossolies ont appris à construire patiemment. La CRESS exerce par exemple un travail soutenu d'outillage territorial, qui ne vise pas à normer, mais à faciliter. Il ne s'agit pas simplement de réunir autour d'une même table des représentants de secteurs différents, mais de créer les conditions relationnelles, méthodologiques et temporelles pour que des logiques hétérogènes puissent coopérer. Nantes Métropole joue aussi un rôle essentiel dans ce décroissement. La collectivité agit comme architecte d'un écosystème, sans chercher à se placer dans une posture descendante. Elle s'appuie sur les compétences de ses partenaires pour améliorer la gouvernance tant politique que technique. Cette dynamique de coopération permet d'infuser l'innovation sociale dans toutes les politiques publiques, au lieu de la cantonner à un domaine particulier. En somme, le décroissement à Nantes ne se résume ni à la mise en réseau, ni à la transversalité technique. Il s'agit d'un processus politique lent, fait de relations, de médiations, d'expérimentations croisées, qui redéfinit en profondeur la manière dont l'action publique s'élabore. Cependant, si le décroissement semble se réaliser à Nantes, il existe tout de même une forme de reconnaissance différenciée entre acteurs. Certains collectifs "critiques" se sentent certes écoutés, mais pas réellement inclus dans les espaces de décision. Leur parole est sollicitée, mais pas toujours entendue. Cela pose la question de la représentation, mais aussi des formes de légitimité acceptées dans l'élaboration des politiques publiques.



À Lyon, tout comme à Nantes, ce rôle d'interface, d'animation et de mise en réseaux des structures est aussi joué par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes, mais peut également s'appuyer sur d'autres mécanismes. La métropole de Lyon mobilise notamment le COAESS, collectif informel d'une vingtaine de structures importantes liés à l'ESS comme des incubateurs, acteurs institutionnels, mais aussi banques ou agences d'insertion. Elles abordent dans une logique de mutualisation les besoins territoriaux non couverts, les opportunités et les projets qu'il serait bénéfique de co-construire. Certaines structures contribuent également au décloisonnement, comme le Lab'Archipel, laboratoire d'innovation publique de la Préfecture, qui fait se rencontrer institutions et professionnels issus de secteurs peu habitués à coopérer. L'objectif est de construire un diagnostic commun, en favorisant la confiance et la circulation des savoirs. Décloisonner revient ici à créer un cadre où les gens peuvent parler autrement, en dehors de leur costume institutionnel. Cependant, à Lyon, le décloisonnement des initiatives repose fortement sur la capacité relationnelle souvent informelle des acteurs. L'efficacité des structures dépend ainsi de leur légitimité, et de leur capacité à maintenir le lien cordial malgré le turn-over des équipes ou les changements de priorité institutionnelle. Bien qu'actuellement efficaces, ces liens restent relativement fragiles faute de cadre consolidé. De la même manière, les instances existantes incluent généralement seulement les structures déjà ancrées sur le territoire, compliquant le développement d'acteurs émergents. Ainsi, ce réseau peut être, comme à Nantes, difficile à intégrer pour les petits collectifs ou les associations non professionnalisées n'ayant pas encore de capital social ou les codes entrepreneuriaux.



Enfin, à Marseille, le décloisonnement s'effectue de manière spontanée, grâce à des écosystèmes relationnels et vivants, qui évoluent dans les marges de l'action publique. Les acteurs institutionnels tels que la Métropole ont un rôle beaucoup moins important qu'à Nantes par exemple, mais d'autres liens se créent. De nombreuses structures bâtissent des alliances croisées (public-privé-associatif). Elles sont hybrides dans leurs fonctions : incubation, médiation, animation, plaidoyer... ce qui permet des relations riches. Les projets naissent de confiances tissées, plus que de dispositifs formels, l'IS se fonde beaucoup sur le relationnel et le travail de longue haleine. Par ailleurs, les acteurs que l'on peut qualifier d'interfaces sont très présents à Marseille et jouent un rôle essentiel dans le développement des écosystèmes, comme à Marseille Solutions ou France Active. A cela s'ajoute le

nombre important d'acteurs aux trajectoires professionnelles complexes (ex-élus, agents venant de l'ESS) qui facilitent les circulations des cultures de travail. Cependant, ce qui fait la force de Marseille constitue aussi sa faiblesse. En effet, la spontanéité des alliances qui entre acteurs de l'IS engendre aussi parfois un manque de structuration et d'organisation. Le système Marseillais repose grandement sur des dynamiques d'interconnaissance qui fonctionnent pour la plupart très bien, mais qui ne suivent pas nécessairement de "fil rouge". Cela engendre parfois un manque d'efficacité ou de cohérence dans les projets menés. Le développement des écosystèmes peut ainsi être limité à un milieu d'entre soi de l'IS et de l'ESS locale, qui n'est pas aussi ouvert et structurant qu'il pourrait l'être. Comme à Lyon, certaines activités ne sont pas assez reconnues, et les actions en faveur de l'IS sont ainsi invisibilisées, et reléguées aux "marges" alors qu'elles pourraient transparaître de manière plus évidente dans les politiques publiques marseillaises.



L'IS : de réelles capacités de transformations de l'action publique à concrétiser

À Nantes, l'innovation sociale ne reste pas à la marge : elle transforme en profondeur les pratiques de l'action publique. On y observe une véritable volonté d'institutionnaliser l'expérimentation sortant l'IS des marges pour repenser les façons de faire, collectivement. Le Nantes City Lab est l'un des lieux emblématiques de cette transformation de l'action publique. Il accueille des projets qui viennent tester de nouvelles manières d'agir, avec une grande place laissée au droit à l'échec. Surtout, les expérimentations sont souvent remontées vers la métropole et l'information circule. Il s'agit d'un aspect essentiel du terrain nantais où l'institution devient capable d'apprendre d'elle-même, d'intégrer l'incertitude, et de valoriser le tâtonnement comme nouvel outil d'ajustement politique. Cependant, à Nantes, de nombreux acteurs dépendent encore d'appels à projets court-termistes, ce qui oblige parfois à remodeler leurs actions pour entrer dans les cases. Cela fragilise des pratiques pourtant essentielles, comme la mise en réseau, la documentation ou l'intermédiation, qui restent souvent non financées. Ce cadre trop strict dû au format des appels à projet freine les possibilités de transformation de l'action publique. Par ailleurs, le décalage temporel entre les logiques institutionnelles et les dynamiques de terrain demeurent un obstacle. La construction de coopérations solides prend du temps, et nécessite de la présence et de l'écoute. Or, les institutions fonctionnent

souvent sur des temporalités rapides, avec des impératifs de résultats. Ce désalignement peut freiner l'émergence de projets réellement transformatifs en limitant les IS avec un tel potentiel mais nécessitant plus de temps pour émerger.

À Lyon, l'innovation sociale entretient un lien indirect avec l'action publique. Des structures d'accompagnement assurent un rôle de traduction ascendante et d'interface critique, en organisant des coalitions d'acteurs. Il s'agit de produire des savoirs situés à partir de l'action pour ensuite les intégrer dans les circuits de décision. C'est ce travail qui crée les conditions d'un échange avec les politiques publiques, sans pour autant garantir une reconnaissance institutionnelle systématique. Cependant, malgré leur réussite locale, les projets développés par les incubateurs peinent à être relayés à des échelles d'action publique plus importantes, notamment au niveau national. En ce qui concerne les collectivités, ni la Ville de Lyon ni la Métropole ne portent de stratégie explicite ou unifiée de l'innovation sociale. Par ailleurs, la récente décision de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de supprimer 200 000 euros de subvention à l'ESS limite davantage les moyens de l'innovation sociale et sa capacité à influencer durablement l'action publique, marquant politiquement une perte de reconnaissance institutionnelle.

Enfin, à Marseille, malgré l'absence de gouvernance politique guidée, des formes de co-construction ont émergé au sein de l'action publique. Par exemple, une coordination alimentaire s'est mise en place durant la crise du Covid via le Lab des Possibles, mobilisant 12 directions générales adjointes de la Métropole. Ce type de structure hybride (venu se créer au sein du Lab des Possibles, adossé à la Métropole), oscille entre innovation sociale et action publique et se présente comme un lieu de co-production, visant à créer les conditions de l'action et non remplacer les services. Cependant, à Marseille, l'innovation sociale n'est pas assez reconnue par la puissance publique. Si les institutions affichent une volonté de développer l'IS, le soutien opérationnel est souvent fluctuant, notamment au niveau des financements. Les structures ne sont pas perçues comme stratégiques, mais comme des porteurs de projets parmi d'autres et manquent donc de considération. Par ailleurs, comme dans les deux autres terrains, le cadre des institutions publiques est souvent mal adapté aux dynamiques d'innovation sociale : calendriers courts, indicateurs quantitatifs et reporting rigide. A Marseille, le problème est surtout celui du contexte institutionnel trop éclaté, qui ne permet pas l'émergence d'une stratégie commune. Cela crée une précarité structurelle, empêchant les acteurs de se projeter à long terme.

Nos recommandations

Un volet « volonté politique » :

1. Définir un cap politique clair et une stratégie globale pour l'innovation sociale sur le territoire pour éviter la fragmentation des initiatives
2. Stabiliser les structures d'intermédiation territoriale en leur donnant un statut reconnu et clair
3. Ne pas imposer un cadre public rigide : accompagner plutôt que piloter et adapter les outils aux réalités de terrains
4. Accepter et soutenir la lenteur comme condition de transformation publique

Un volet « structuration » :

5. Clarifier les rôles entre collectivités, accompagnateurs et porteurs de projets pour éviter la confusion, et le manque de communication dans les collaborations
6. Créer et financer des espaces tiers-lieux institutionnels hybrides, lieux de mise en relation plutôt que de coordination formelle
7. Renforcer les liens entre le local et le national au niveau de l'IS, en créant un espace interterritorial de coordination souple pour mutualiser les apprentissages sans uniformiser les pratiques
8. Créer des instances de dialogue collectives, plus ou moins informelles, dans une logique de mutualisation, de veille et d'interconnaissance

Un volet « redéfinition du récit » :

9. Valoriser des récits partagés de l'innovation sociale dans les territoires pour renforcer la lisibilité et la légitimité politique, et placer les acteurs de l'IS comme des piliers stratégiques du territoire, avec qui il est important de collaborer
10. Miser sur des formes de coopération ascendantes et non-institutionnalisées comme leviers durables, et mieux les intégrer dans le travail des institutions publiques
11. Favoriser les circulations professionnelles et interterritoriales comme leviers d'acculturation réciproque
12. Mettre en place des dispositifs de transmission pour conserver la mémoire collective dans les écosystèmes avec les réussites et les difficultés des projets

Les enseignements

Ce projet collectif aura été riche d'enseignements. Travailler toute une année auprès de l'AVISE et des acteurs locaux de l'IS (incubateurs, financeurs, collectivités territoriales, chercheurs...) nous a permis d'élargir nos horizons tant sur un aspect théorique que professionnel.

Nous avons premièrement acquis un certain niveau de connaissance sur les champs de l'IS et l'ESS jusqu'alors quasiment inconnus de nous quatre. Nous avons notamment pu nous rendre compte de l'étendue de ce domaine, et mieux comprendre les capacités transformatrices de l'IS et leur potentielle future forte influence sur l'action publique et les politiques de transition. A travers les entretiens et les enquêtes de terrain, nous avons plus largement renforcé nos acquis en termes d'analyse des politiques publiques et des jeux d'acteurs au sein des territoires. Les dimensions concrètes de financements, de structuration, et d'accompagnement des projets au niveau local nous sont apparues de façon plus claire, complétant ainsi les enseignements théoriques de notre formation.

Le grand nombre d'entretiens nous ont par ailleurs permis d'améliorer nos compétences sociologiques tant sur la préparation des entretiens que sur leur direction et leur analyse. Ils nous ont permis de mieux comprendre les jeux d'acteurs et de construire une cartographie particulièrement riche et modifiable en temps réel, via des outils numériques. Plus globalement, ce projet nous a permis de nous familiariser avec le milieu de l'IS, constitué d'acteurs et d'initiatives variées. Les rendus écrits et les restitutions orales, notamment celle du 3 juin, ont constitué pour nous une occasion unique de nous familiariser avec les pratiques de communication professionnelles, tout en bénéficiant du retour d'expérience d'acteurs du monde du travail. Cela constitue une expérience qui nous sera sans aucun doute précieuse, pour notre futur parcours académique et professionnel.

Pour en savoir plus

- Fraisse, Laurent, et Laville, Jean-Louis « 1. Économie sociale et solidaire, territoires et action publique ». Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire, Érès, 2024, p. 17-47. shs.cairn.info, <https://doi.org/10.3917/eres.frais.2024.01.0017>.
- Nadou, Fabien, et Talandier, Magali. « Introduction:Intermédiation territoriale : des lieux, des liens, des réseaux, des acteurs ». Géographie, économie, société, vol. 22, no 3, 2020, p. 235-43. shs.cairn.info, <https://doi.org/10.3166/ges.2020.0021>.
- Richez-Battesti, Nadine, et al. « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? » Innovations, vol. 38, no 2, juin 2012, p. 15-36. shs.cairn.info, <https://doi.org/10.3917/inno.038.0015>.
- Avise. « Mode D'emploi : L'innovation Sociale », s. d. <https://www.avise.org/ressources/mode-demploi-linnovation-sociale>.
- Dorival, C. (2021). La transition écologique : Ici et maintenant !. Les Petits Matins.

Comment mieux mobiliser l'innovation sociale dans la fabrique des politiques publiques au service de la transition écologique et solidaire ?

L'exercice du projet collectif : un dispositif pédagogique original

Grâce à ce module original, les étudiants sont mis en situation de travail sur une problématique réelle posée par une organisation publique, privée ou associative. Pour tous les Masters de l'École urbaine, l'organisation et le pilotage sont identiques : le projet est suivi conjointement par la direction de l'École urbaine et les partenaires, à toutes les phases du projet ; un encadrement méthodologique régulier est assuré par un tuteur professionnel ou académique spécialiste de la question. Les projets collectifs permettent aux partenaires de mettre à profit les acquis de recherche et de formation développés au sein de l'École urbaine, de bénéficier d'une production d'études et de travaux de qualité, et de disposer d'une capacité d'innovation.

Les projets collectifs se prêtent particulièrement à des démarches d'étude, de diagnostic, de prospective, d'analyse comparée, voire de préparation à l'évaluation, et plus généralement à toute problématique pouvant éclairer l'organisation concernée dans une logique de « R&D ». Chaque projet mobilise un groupe d'étudiants de première année d'un des Masters de l'École urbaine. Les étudiants travaillent entre 1,5 jours et 2 jours par semaine sur des plages horaires exclusivement dédiées, pendant une durée de 6 à 9 mois (selon les Masters concernés). En formation continue, les projets collectifs concernent l'Executive master « Gouvernance territoriale et développement urbain » et mobilisent des professionnels pendant une durée de 4 mois.